

1^{res} classes

Pour la réussite de toutes et tous



APRÈS UN CONCOURS PERTURBÉ et une rentrée très particulière, les PE stagiaires ont été plongé-es dans la réalité d'un métier bouleversé par la pandémie qui se poursuit.

Pour autant, et peut-être encore plus aujourd'hui, il faut pouvoir prendre du recul pour pouvoir analyser sa propre pratique et ne pas avoir à répondre dans l'urgence à des injonctions qui ne permettent pas de continuer à se former pour faire réussir tous les élèves, et vraiment tous car ils en sont toutes et tous capables. Mais pour cela, les enseignantes et enseignants ont besoin d'une politique éducative ambitieuse qui les aide à réfléchir à leur métier, à améliorer les conditions d'enseignement et leurs conditions de travail. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Les mobilisations actuelles à l'initiative du SNUipp-FSU et de la FSU, dont celles du 26 janvier, exigent un plan d'urgence pour l'école qui puisse donner enfin au service public d'éducation les moyens de lutter contre les inégalités et conforter les enseignant-es dans leur professionnalité tout en leur octroyant une nécessaire revalorisation. Le SNUipp-FSU continue à vous accompagner et à vous soutenir. Que ce soit pour réfléchir avec vous à la qualité et aux conditions de votre formation, ou répondre à vos questions sur les mutations ou le mouvement, comme pour vous aider à préparer l'épreuve d'oral de titularisation, les militantes et militants du SNUipp-FSU sont à vos côtés.

3 dossier

Pourquoi prendre son temps en éducation ?

5 Infos service

Validation et titularisation
Combien gagne-t-on ?
Aide à l'Installation
Accueil et sortie des élèves

7 3 questions

Des débats philosophiques
avec Edwige Chirouter

**en
bref****POSTES AU CONCOURS 2021**

9 890 postes sont à pourvoir aux concours 2021. C'est une perte de 1525 places par rapport au CRPE 2020 où 10790 postes étaient à pourvoir, auxquels était venue s'ajouter une dotation supplémentaire de 625 postes suite à la crise sanitaire. Soit un total de 11 415 postes. Le nombre de postes offerts au concours n'a jamais été aussi faible depuis 2013. Nous sommes loin d'un nécessaire rattrapage pour une école sous-investie et de la priorité au primaire affichée par le ministre!



**8 MARS :
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LUTTES POUR LES
DROITS DES FEMMES.**

En 2021, les femmes sont toujours touchées par les inégalités d'accès à l'emploi, de salaire, de carrière et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité, les conséquences de la répartition inégalitaire des tâches domestiques et familiales. Elles demeurent très minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique, et font toujours les frais d'un système inégalitaire et patriarcal. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle des luttes pour les droits des femmes et pour leur émancipation!

**PRIME D'ÉQUIPEMENT
INFORMATIQUE**

D'un montant de 150 € net, cette prime annuelle sera versée, cette année, au 1er trimestre 2021, en mai à priori. Pour le SNUipp-FSU, qui porte cette revendication depuis de nombreuses années, l'allocation doit être bien plus conséquente : 500 € par an, afin de couvrir l'ensemble des engagements matériels liés à l'activité d'enseignement : équipement informatique, connexion internet, maintenance, consommables mais aussi livres, fournitures...

FORMATION

Vers une dégradation de la formation initiale

Économie de moyens, contenus de formation appauvris et centrés sur les fondamentaux, enseignant-es « formé-es » à la seule application des consignes ministérielles, recours toujours plus important aux contractuel-les.

Tels sont les ingrédients de la réforme de la formation initiale concoctée par le ministère. Prévues pour entrer en vigueur à la rentrée 2021, elle implique de grands changements pour les futur-es enseignant-es dont la formation sera dégradée avec : Le concours placé en fin de master 2 repoussant l'entrée dans le métier d'un an, ce qui ne va pas améliorer l'attractivité vers le métier enseignant.

L'ajout d'une épreuve orale qui aura pour but de « tester » la motivation des candidat-es au CRPE.

Une formation universitaire dégradée sous couvert d'une pré-professionnalisation qui mettra des étudiant-es en pleine responsabilité de classe.

Une absence de formation professionnelle initiale pour les stagiaires issu-es du master MEEF qui seront à temps plein en responsabilité de classe.

La création d'un Parcours Préparatoire au

Professorat des Écoles (PPPE), sorte de modèle hybride avec un enseignement généraliste en lycée avec des cours en université et des stages en milieu éducatif ...

**UNE AUTRE FORMATION
EST POSSIBLE**

Avec cette réforme de la formation initiale, le ministre va repousser l'entrée dans le métier et utiliser des étudiant-es non recruté-es comme moyen d'enseignement.

Pour le SNUipp-FSU, cette réforme va dégrader les conditions de formation et d'entrée dans le métier ! Le SNUipp-FSU porte un autre projet pour cette question fondamentale de la formation des enseignant-es parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend et qui nécessite une progressivité.

Plus d'infos sur : [NEO.SNUIPP.FR/REFORME-DE-LA-FORMATION-INITIALE,1432](https://neo.snuipp.fr/REFORME-DE-LA-FORMATION-INITIALE,1432)

Focus**ORAL DE TITULARISATION**

Sous prétexte de la suppression des épreuves orales du CRPE 2020 en raison de la crise sanitaire, le ministère a créé une épreuve orale supplémentaire dénommée « entretien professionnel » dont l'avis sera pris en compte pour la titularisation. Ces entretiens de 30 minutes se dérouleront entre mars et juin 2021 et viendront alourdir encore l'année des stagiaires sans apporter aucune plus-value en termes de formation ou de recrutement puisqu'ils sont censés évaluer ce qui l'est déjà dans les dispositifs existants avec les oraux de stage, les visites et l'inspection.

Plus d'infos sur :

[NEO.SNUIPP.FR/STAGIAIRES-DES-PRECISIONS-SUR-L,1456](https://neo.snuipp.fr/STAGIAIRES-DES-PRECISIONS-SUR-L,1456)

1^{res} classes

Publication du **Syndicat National
Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC**

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : neo@snuipp.fr

Rédaction : Secteur débuts de carrière,
C. Briglia, P. Caner, N. Flavier, T. Girard, N. Palacio,
J. Pibouleau, A. Plquois, L. Pontzele
Conception graphique : Emmanuelle Roncin
et Clément Chassagnard d'après la maquette
de Susanna Shannon / Naja Com.
Impression : L'imprime

Pourquoi prendre son temps en éducation ?

Lors du confinement du printemps 2020, si les élèves étaient loin de l'école, ils n'étaient pas pour autant loin de la chose scolaire tant l'investissement des PE aura été fort durant cette période.

A la rentrée de septembre le ton était donné, il fallait « rattraper le retard ». Cette expression, répétée sans cesse par notre ministre dans les médias, censée répondre à une inquiétude sociale quant au niveau des élèves et marquée au sceau de l'injonction, ne peut qu'interpeller enseignantes et enseignants en tant que professionnel·les de l'éducation. Quel est ce fameux retard ?

Cette idée de « retard » s'oppose par nature à ce que serait l'une des premières nécessités de l'éducation, la construction des apprentissages sur un temps long. L'éducation n'est pas une course avec des étapes à valider dans un temps imparti.

UN RETARD AMBIGU

Concrètement, les principales études sur le sujet montrent qu'évoquer un « retard » scolaire généralisé en éducation n'a pas de sens. Il faut penser l'éducation plus globalement, sur le temps de l'enfant (cf. page 4). Travailler en apprentissages spirales que ce soit en classe ou en cycle demande du temps de concertation entre enseignant·es, oser pratiquer des pédagogies coopératives, des pédagogies nouvelles qui mettent en avant le collectif et amènent l'élève à construire son esprit critique dans la confrontation d'idées.

Il faut modifier notre approche car ce « retard » scolaire généralisé n'est pas forcément à observer en considérant la situation des élèves. Tous et toutes ont vécu l'enseignement à distance, et sont potentiellement tous ou presque « en retard » comme le pense Philippe Meirieu. Dans l'entretien

Comme l'énonçait déjà Rousseau au XVIII^e siècle, il est important « de perdre du temps en éducation au lieu de passer sa vie d'enseignant à vouloir en gagner sans jamais en avoir suffisamment ».

qu'il nous accorde (page 4) il explicite l'ambiguïté que revêt le « retard » rapporté aussi par les médias. Il est d'abord peut-être celui des enseignant·es dans leurs programmations annuelles plus que celui des élèves dans leurs apprentissages. Il y a donc une nécessité à séparer ces deux conceptions. Il faut donc repartir par la suite de ce que connaissent les élèves, se centrer sur ce qu'ils ont appris. Le retard de l'élève se régule ensuite dans le temps. Le travail par cycle permet également de le relativiser. Philippe Meirieu milite lui aussi pour une vision de l'éducation sur un temps beaucoup plus long et la mise en place d'un accompagnement serein des élèves pour progresser efficacement.

Courir après le retard pourrait produire deux écueils. Tout d'abord celui de vouloir finir à tout prix les programmes, ce

qui ne ferait qu'accroître les écarts entre élèves. Ensuite la tentation de ne se focaliser que sur le français et les mathématiques, actuellement promue par le ministère, pourrait être un second biais. Les autres matières, alors délaissées, sont pourtant essentielles à la construction des futur·es citoyen·nes et contribuent à lutter contre les inégalités d'accès à toute la culture. Cette vision plus large de l'éducation est partagée par le SNUipp-FSU et s'inscrit en opposition à celle de Jean-Michel Blanquer.

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

En réponse aux nombreux propos estivaux et médiatiques du ministre concernant « le retard » psalmodié et à son « on est prêt », le SNUipp-FSU a tiré la sonnette d'alarme en demandant des moyens supplémentaires concrets pour aider les PE à aborder les difficultés à venir et accompagner au mieux les élèves : recruter plus d'enseignant·es pour pouvoir travailler autrement, renforcer les RASED pour aider les élèves les plus fragiles, anticiper un éventuel futur confinement. Le ministre, quant à lui, s'est limité à la communication des résultats des évaluations nationales de cette rentrée en français et en mathématiques concluant en novembre à un « retard ». Les PE n'ont pas attendu novembre et ces résultats pour constater ce décalage et adapter les apprentissages (cf. page 5).

Ces évaluations sont avant tout à l'image de l'école souhaitée par Jean-Michel Blanquer, (cf. page 5) : une école resserrée sur de prétendus fondamentaux où il s'agit d'effacer toute sa dimension émancipatrice. C'est aussi pour le ministre l'occasion de déposséder les PE de leur expertise professionnelle en imposant des méthodologies et des guides prescriptifs, adossés à ces fondamentaux.



Apprendre, ça prend du temps

Les enseignant-es le disent, tout comme la recherche. L'apprentissage naît d'un besoin et l'école crée ce besoin. Pour cela l'enseignant-e par son expertise construit des situations d'apprentissage adaptées et dont les mises en œuvre demandent du temps.

L'apprentissage se fait sur un temps long. Avant tout, ce temps est pensé par rapport à l'enfant et à son développement. Puis il est organisé en cycles, en niveau et enfin au sein même de la classe.

De son côté, l'enseignant-e, à partir des programmes, organise les apprentissages selon une programmation, des progressions puis des séquences d'apprentissages et des séances. Ces temps sont anticipés par le PE mais aussi réajustés.

Par son expertise, il cherche des situations qui crée un besoin d'apprentissage chez l'élève, besoin qui induit chez les élèves recherche, tâtonnements, échecs, réussites, confrontations et entraînement. Il faudra du temps pour revenir sur la notion pour permettre que l'élève la construise, la déconstruise, la maîtrise, la réutilise...

PRENDRE LE TEMPS

De son côté l'enfant prend sa casquette d'élève tous les matins. En classe, il découvre, redécouvre, s'entraîne sur des notions, des savoirs qu'il connaît, qu'il ne connaît pas, qu'il connaît en partie, dont il a des souvenirs. Pour apprendre, réapprendre, il doit éprouver le besoin d'acquérir un nouveau savoir pour combler ce nouveau manque. Pour cela, il doit être confronté à des difficultés, il tâtonne, essaie, confronte ses connaissances à celles d'autres élèves. Alors comment « rattraper le retard » et de quel retard parlons

nous? Par son travail avec des enfants en situation de grandes difficultés d'apprentissage et donc identifié-es comme en « retard », Serge Boimare démontre l'importance du nourrissage culturel par une initiation à des textes mythologiques par exemple, et celle du travail de réflexion sur les questions fondatrices pour redonner du sens aux apprentissages. Bien loin d'une forme de productivisme scolaire comme le souligne Philippe Meirieu qui pousserait à courir inutilement après les programmes de français et de maths pour combler un soi-disant retard dans les apprentissages.

« Faisons aussi le pari de la pédagogie coopérative ». « Développons les échanges entre les élèves afin qu'ils s'entraident réciproquement car c'est très exactement de cela dont nous avons besoin dans les mois qui viennent. Embarquons-les dans des projets communs où la réussite individuelle contribue à la réussite collective et réciproquement. Soyons audacieux, pour une fois ! » souligne Philippe Meirieu. Précipiter les apprentissages ne permettra de remporter aucune course. Il est urgent de prendre le temps de repenser les temporalités d'apprentissages.

2 QUESTIONS



PHILIPPE MEIRIEU, chercheur et militant en pédagogie, spécialiste des sciences de l'éducation

1. IL EST QUESTION DE « RETARD »

DEPUIS LA RENTRÉE, MAIS DE QUEL RETARD PARLE-T-ON ?

Cette notion de « retard » est ambiguë. D'abord, parce que tous les élèves ont vécu le confinement et, même si certains ont mieux profité que d'autres de l'enseignement à distance, tous, ou presque, ont pris du retard. Ensuite, on utilise souvent le mot « retard »

pour désigner le retard du maître dans son enseignement. En oubliant que le maître peut être « en avance » ou « à l'heure » dans le programme... avec des élèves majoritairement en retard dans leurs apprentissages. Pour les élèves, le « retard » peut concerner des acquisitions prévues à un moment donné et qui n'ont pas pu être abordées en temps voulu : ce retard-là n'est problématique que si l'on se représente le développement intellectuel de l'enfant comme un tas de pierres auquel on ajouterait chaque jour, régulièrement, un ou plusieurs cailloux. Or, ce n'est pas ainsi que cela se passe. S'il y avait une image à utiliser, ce serait

plutôt celle de l'escalier, avec des « plats » et des « ruptures » en paliers... Il faut donc travailler en étant attentif au développement sur un temps long.

2. QUELLES SERAIENT POUR VOUS LES ALTERNATIVES À CETTE INJONCTION « DE RATTRAPER LE RETARD » ?

D'abord, éviter systématiquement d'utiliser le mot « retard ». On travaille en partant de là où les élèves en sont... pas pour les laisser là où ils sont, mais pour s'appuyer sur ce qu'ils savent. On évite de faire le programme « à l'arrache », ce qui est le

meilleur moyen de creuser les écarts, de sacrifier les « matières dites secondaires » : toutes les matières contribuent au développement de l'enfant et à la formation du citoyen. En revanche, je crois qu'on peut, en équipe si possible, travailler sur les points forts de l'année, ce que nous appelons les « objectifs-noyaux ». Ils permettront de « tirer les fils » vers plusieurs apprentissages qui seront alors finalisés. En fait, je crois qu'il faut passer d'une logique de la programmation un peu mécanique à une logique de la mobilisation... C'est un vrai changement de paradigme par rapport à ce que nous vivons aujourd'hui.



Pour des évaluations respectueuses des temps d'apprentissages

Les évaluations sont indispensables à l'enseignant-e. Pour le SNUipp-FSU, elles sont avant tout « un système de régulation des apprentissages » pour dégager des pistes de remédiation.

L'idée de banques d'outils d'évaluation nationale à disposition des PE est intéressante. L'éclairage d'évaluations internationales (PISA, CEDRE) n'est pas à rejeter en soi. Toutefois elles ne doivent pas devenir un dispositif central de l'enseignement, comme le demande le ministre de l'Éducation mais prendre en compte les besoins

réels des classes en respectant la professionnalité et l'expertise enseignante.

Par exemple le temps, que les PE doivent consacrer à mettre en œuvre les chronophages évaluations nationales généralisées depuis l'arrivée de Jean Michel Blanquer, pourrait être passé à la création d'un collectif de classe.

PRENDRE DU TEMPS PLUTÔT QU'EN PERDRE

Il serait préférable de prendre du temps pour construire des apprentissages plutôt

qu'en perdre à trop évaluer. Les évaluations imposées par le ministère sont révélatrices d'un resserrement sur des « fondamentaux » français et maths, réduits de plus à leur aspect utilitaristes. La dimension émancipatrice de l'École qui devrait donner à tous les élèves, notamment ceux des milieux les plus éloignés de la culture scolaire, l'accès à toutes les matières, de l'éducation physique et sportive aux arts, s'estompé au profit d'une hiérarchie passéiste des disciplines. De plus le trop fort accent mis sur l'individualisation des évaluations nuit à l'aspect collectif des apprentissages.

CONSTRUIRE TRANQUILLEMENT

Construire au rythme des élèves et avancer avec tous, en pratiquant une évaluation positive, en encourageant et en valorisant les travaux de chacun, n'empêche pas de mesurer les écarts à la « norme » avec l'apprentissage visé. Par exemple, Mireille Brigaudiot, chercheuse, décrit une démarche qu'elle appelle VIP. Valoriser, donner de la valeur à la production. Interpréter pour différencier ce que dit l'élève de ce qu'il a fait, de ce qu'il croit qu'il sait, et lui dire ce qu'on pense qu'il a fait et qu'il sait. Poser l'écart revient à lui dire : « tu en es là, mais il va falloir réduire l'écart ».

Sur votre moteur de recherche préféré taper : [MIREILLEBRIGAUDIOT.INFO](https://mireillebrigaudiot.info).

TÉMOIGNAGE



JULIE MEUNIER, ENSEIGNANTE DANS UNE CLASSE DE CE1 DANS L'YONNE

COMMENT AS-TU RETROUVÉ LES ÉLÈVES APRÈS LE CONFINEMENT ?

J'ai retrouvé ma classe au complet en juin, puis une nouvelle en septembre. Dans les deux cas, mes collègues et moi avons été agréablement surprises. Les élèves ont rapidement retrouvé les habitudes de travail, et ont surtout montré un grand plaisir à se retrouver ensemble pour apprendre.

LES ÉVALUATIONS NATIONALES ONT-ELLES ÉTÉ UTILES POUR TOI ET TON TRAVAIL ? EN AS-TU TENU COMPTE ?

Les évaluations m'indiquent où en sont mes élèves par rapport à un étalon établi de manière assez obscure. Ce qui m'est utile, c'est de savoir exactement ce qu'ils maîtrisent pour adapter ce que je dois leur apprendre. C'est l'observation précise que

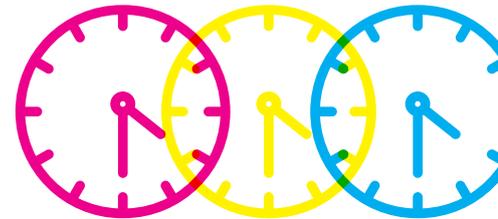
je vais mener dans des tâches données au tout début de l'année qui va me donner ces informations.

Les évaluations nationales ne me sont donc pas utiles. Nous n'avons jamais de grande surprise à la lecture des résultats. Elles sont surtout un prétexte pour rencontrer les parents dès le mois d'octobre. Mais là encore, avec les progrès réalisés par l'enfant entre l'évaluation et ce rendez-vous, l'explicitation des résultats devient vraiment secondaire.

COMMENT AS-TU PENSÉ À RATTRAPER LE RETARD DANS LES APPRENTISSAGES SUITE AU PREMIER CONFINEMENT ?

Je n'ai pas du tout envisagé l'idée de rattraper un quelconque retard. Les élèves qui arrivent au CE1 sont toujours de

niveaux très hétérogènes. Cette année, ce sont peut-être les proportions qui changent. Il y a ceux qui savent lire couramment, ceux qui déchiffrent bien la majorité des sons mais lisent laborieusement, et ceux qui ont eu du mal à négocier le virage des sons complexes. J'aime beaucoup ce niveau, justement pour le défi qu'il me pose : concilier l'avancée de chacun à partir de là où il est, renforcer le sentiment de compétence, et garder une dynamique collective. Pour ça, j'utilise tous les ingrédients pédagogiques et didactiques dont je dispose pour concocter une recette qui évolue sans cesse.



EN BREF

VALIDATION ET TITULARISATION

Le jury se prononce sur le référentiel de compétences, après avoir pris connaissance de l'avis de l'IEN, de l'avis de la direction de l'INSPE et, pour cette année, de l'avis de l'oral professionnel (voir p.2). À moins d'une dispense, il faut également être titulaire d'un master, sinon le stage est prolongé d'un an. Le jury prononce la titularisation, le renouvellement ou le licenciement. Il doit rencontrer les stagiaires pour lesquelles il n'envisage pas la titularisation. Pour le SNUipp-FSU, l'avis de l'INSPE ne doit s'appuyer que sur l'assiduité et sur les regards croisés des formateur-trices. Aucune validation d'UE, ni diplômes supplémentaires ne doivent être exigés. Les règles d'évaluation, de titularisation et de suivi doivent être explicitées en début de formation.

ACCUEIL ET SORTIE DES ÉLÈVES

L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant le début de la classe. Malgré le temps de travail des enseignant-es qui explose, ce temps n'est toujours pas reconnu. La surveillance à l'accueil et pendant les récréations est répartie en conseil des maître-ses de l'école. La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de l'enseignant-e.



COMBIEN GAGNE-T-ON ?

Vous avez été recruté-e au 1^{er} échelon du corps PE, indice 390. Votre salaire net est d'environ 1430€ soit 1,23 SMIC, sans compter l'ajout des indemnités de résidence, ISAE, REP, le supplément familial de traitement... et la déduction éventuelle MGEN. La revalorisation annoncée à grands renforts médiatiques par Jean Michel Blanquer est loin de compenser les pertes subies en 10 ans de gel du point d'indice (entre 200 et 425€ bruts mensuels). Pour que les salaires des enseignant-es du primaire atteignent ceux de leurs homologues européen-nes il faut une revalorisation de 700€/mois en début de carrière, un doublement de l'ISAE et une allocation d'équipement de 500€.

AIDE À L'INSTALLATION DES PERSONNELS

D'un montant de 500€ ou 900€, elle contribue aux frais engagés dans le cas d'une location suite à votre recrutement. La demande est à faire dans les 24 mois qui suivent l'affectation, 6 mois après la signature du bail. ✉ NEO.SNUIPP.FR/BONNE-NOUVELLE-L-AIDE-A-L,665

PLUS DE 54 000 ADHÉRENTES
ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS SUIVEZ ?



adherer.snuipp.fr
— 1^{er} SYNDICAT DES ÉCOLES —



DES DÉBATS PHILOSOPHIQUES
Edwige Chirouter,
professeure de philosophie

1. COMMENT ABORDER UNE QUESTION TELLE QUE L'ASSASSINAT DE SAMUEL PATY EN CLASSE ?

Je pense que la philosophie demande toujours un temps de recul et de la distance affective. Il est très difficile, voire impossible, de philosopher à chaud quand on est dans l'émotion et la réaction, comme la colère, la peur ou la tristesse. Dans un premier temps, nous avons donc besoin de parler, d'échanger puis de nous recueillir. Viendra ensuite le temps de la philosophie où nous pouvons réfléchir ensemble et sereinement sur les enjeux existentiels, politiques ou moraux que soulève cette actualité tragique : faut-il tolérer les intolérants ? Y a-t-il des limites légitimes à la liberté d'expression ? La moquerie est-elle toujours une insulte ? Etc...

2. COMMENT LES DÉBATS PHILOSOPHIQUES PEUVENT-ILS RÉPONDRE AUX QUESTIONS VIVES QUE POSENT LES ÉLÈVES ?

La philosophie est très concrète. Elle traite des grandes questions, des dilemmes, des problèmes que tous les êtres humains se posent de façon intemporelle et universelle : l'amour, la mort, la justice, la morale, le bonheur, le sens de la vie, etc. Il n'y a pas de questions plus importantes et centrales que les questions philosophiques. Les enfants le savent très bien car ils nous étonnent souvent par la profondeur de leurs questions.

3. POUVEZ-VOUS NOUS DONNER QUELQUES PISTES POUR EN METTRE EN PLACE ?

En plus de prendre le temps pour pouvoir réfléchir sereinement, je conseille toujours de partir d'un support fictionnel qui va permettre de réfléchir aux problématiques philosophiques de façon à la fois profonde, complexe et distanciée. La littérature de jeunesse, les mythes, le cinéma, la peinture sont d'excellentes médiations pour lancer les ateliers. Sur la liberté et la justice par exemple, thèmes que soulève l'actualité, je conseille de partir d'un mythe de Platon, L'anneau de Gygès, qui est l'histoire d'un berger qui découvre une bague qui a le pouvoir de le rendre invisible quand il veut. En demandant aux élèves, ce qu'ils feraient avec un tel pouvoir et en réfléchissant avec eux sur tous les exemples de transgression des interdits qu'ils ont données, on peut alors débattre sur la fonction des lois et des règles : une société sans loi serait-elle souhaitable ? La liberté est-ce seulement de faire tout ce que l'on veut ? Peut-il y avoir des lois et des règles injustes ? En ce sens la philosophie répond à l'exigence de former des citoyens éclairés. La seule incantation descendante aux valeurs républicaines est inutile et même contre productive, le plus important est de leur permettre de cultiver leur esprit critique et de devenir des sujets libres, autonomes et émancipés.

À LIRE :

- E. Chirouter (2016) : *Ateliers de philosophie à partir d'albums de jeunesse*. Hachette-Education.
- O. Blond-Rzewuski. (dir.) (2018) : *Pourquoi et comment philosopher avec les enfants*. Hatier.

SUR LE VIF



CÉLINE,
PE stagiaire
à mi-temps
en CM1-CM2 et
à l'INSPE d'Avignon.

« Ce que je trouve dommage, c'est le manque de temps pour approfondir la classe d'une part et la formation d'autre part »

Après 17 ans dans la recherche vétérinaire, Céline s'inscrit en M1 MEEF, car elle a toujours voulu être PE. Lauréate du CRPE dans 2 académies, elle apprend son recrutement sur Aix-Marseille, sur liste complémentaire, une semaine avant la rentrée puis est nommée dans le Vaucluse. Excellente nouvelle pour elle car son école d'affectation est située non loin de chez elle. Elle complète une PE nommée en même temps qu'elle : choix des méthodes, programmations... tout est à faire en quelques jours ! Malgré une aide à la rentrée, appui d'une remplaçante le 1er jour et visite de sa CPC, la période 1 a été très chargée. Mais débiter à égalité avec son binôme a été formateur. En période 2, la classe s'est mieux passée, et sa tutrice et sa CPC sont venues l'épauler lors des visites 2 et 3. Mais le travail demandé par l'INSPE s'est alourdi, cours en distanciel et mémoire, rendant difficile une prise de recul sur sa pratique de classe mais aussi sur l'approfondissement des notions abordées en cours à l'INSPE. Elle espère y parvenir en période 3. Céline n'a jamais connu l'école sans protocole sanitaire et a le sentiment qu'il prend du temps sur les apprentissages. Malgré une année riche et stressante où le temps fait souvent défaut pour mener de front la classe et la formation, elle s'épanouit pleinement dans ce métier qui la passionne, mais a bien conscience qu'il demande beaucoup de travail et d'implication.



PPPE
UN PIÈTRE PARCOURS POUR LES PE
neo.snuipp.fr/pppe,1452



Mobilisés.es
CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
neo.snuipp.fr/mobilise-es-contre-les-violences,1416



Stagiaires
DES PRÉCISIONS SUR L'ORAL PROFESSIONNEL
neo.snuipp.fr/stagiaires-des-precisions-sur-1,1456



Maternelle attaquée
QUELLE RISPOSTE ?
www.snuipp.fr/actualites/posts/maternelle-attaquee-quelle-riposte

